



Compte rendu de la réunion d'échange du 22 janvier 2022

1. **Objectif** : permettre aux clubs et aux compagnies du département d'échanger sur la situation de leur structure due à la situation sanitaire et sur les besoins et demandes éventuelles vis-à-vis du Comité départemental

Session réalisée en visioconférence le 22 janvier 2022.

Début à 10h30 et fin à 12h30

Modérateur : Julien Vibert

Greffier : Philippe Béranger

8 clubs ou compagnies ont participé sur 24 :

- US Créteil
- Cie d'Arc ELAN
- Les archers de L'Hay les Roses
- Cie d'Arc de Villiers
- Les archers Fresnois
- 1ère Cie Arc de Vincennes
- USI section tir à l'arc
- 1ère Cie d'Arc de Chennevières

Ce qui représente 45 % des licenciés du département.

Deux tours 2 tables sont organisés par le modérateur :

2. La situation actuelle
3. Les besoins et les demandes vis-à-vis du CD

Quelques informations communiquées par Philippe Béranger :

- Nombre de licenciés à ce jour : 1232 soit un peu plus de la moitié de la baisse entre 2020 et 2021 ;
- Nouvelles offres du CTS : Stage perfectionnement pour les licenciés et stage découverte diverse formules pour le public ;
- Nouveau site du CD94 : <http://arc-cd94.fr/> ;
- Projet d'un parcours campagne au CTS : appel aux bénévoles : Contacter Paolo Henriquès ;
- Trophée des Mixtes : Sélection départementale prévue début avril et la rencontre nationale les 28 et 29 mai. Appel aux bénévoles : Contacter Philippe Béranger ;
- Assemblée Générale le vendredi 11 février à 20h au CTS



1 – situation actuelle

Comme au niveau départemental, la plupart des structures présentes ont subi une baisse de leur effectif depuis 2019 avec une reprise cette année par rapport à l'an passé.

Globalement, le recrutement de nouveaux archers a été bon avec un taux de féminisation plus élevé que les années précédentes. Les écoles de tir ont plutôt fait le plein pour la saison 2022 malgré quelques pertes de créneaux dans les gymnases.

Ce qui implique que plus d'anciens archers ont arrêtés le tir à l'arc par rapport à l'avant COVID. Le taux de renouvellement a donc été plus élevé en 2021.

Ce renouvellement implique qu'il y ait moins d'archers disponibles pour :

1. Participer aux rencontres et compétitions ;
2. Être bénévole au sein des structures pour
 - Le fonctionnement des clubs et compagnies ;
 - L'organisation d'évènements ;
 - L'encadrement et l'entraînement des nouveaux archers.

Sur les 8 structures présentes la moitié sont en difficulté par rapport à ce constat.

Conséquences : Moins de participation aux compétitions, moins de bénévoles pour faire fonctionner les structures et surtout des difficultés pour entraîner les nouveaux archers et les archers de 2^{ème} année par manque d'entraîneurs et d'encadrant.

Nous constatons déjà une diminution des inscriptions aux compétitions.

Les responsables dirigeants et les bénévoles restant se retrouvent avec plus d'activités à assumer et la recherche d'entraîneurs devient cruciale.

Malgré l'arrivée de nouveaux archers motivés cette année, il faudra plusieurs années pour qu'ils aient la capacité de s'impliquer et de devenir entraîneurs à condition que les structures puissent les motiver à rester et à s'impliquer.

La crise sanitaire a donc accéléré les difficultés d'implication des archers dans la vie de leur structure et de recrutement des encadrants et entraîneurs.

Il n'est pas exclu que d'autres anciens archers arrêtent l'an prochain accentuant dans le temps ce renouvellement.



2 – Besoins et attentes vis-à-vis du CD

Les besoins sont :

1. D'aider à l'inscription aux rencontres et aux compétitions ;
2. De faciliter le bénévolat ;
3. De faciliter l'accueil des nouveaux par plus d'encadrants et d'entraîneurs ;
4. De motiver les nouveaux pour qu'il s'engage à terme dans la vie des clubs et des compagnies.

3 actions au niveau départemental ont été discutées :

1. Identifier un pool de jeunes entraîneurs prêts à s'impliquer au niveau des structures et communiquer leur disponibilité par le site du Comité Départemental ;
2. Etablir un groupe de bénévoles pour aider à l'organisation de compétition par les structures et le département ;
3. Organiser une rencontre entre les encadrants des structures du département pour aider à la cohésion et leur motivation ;

Ces propositions d'actions seront soumises au Comité Départemental pour la possibilité et comment les mettre en œuvre. Le Comité Départemental étant lui-même en recherche de volontaires.

D'autres sessions d'échange pourront être organisées dans les mois à venir en fonction des circonstances.

Merci aux participants de cette session d'échanges